

Créé en 2021 à l'initiative de la Municipalité, pour une période de deux ans, le Conseil Municipal des Jeunes se renouvelle et s'ouvre à de nouveaux membres.

C'est un dispositif de participation à la vie locale pour les enfants et les adolescents, qui leur permet de s'exercer à la citoyenneté et à la démocratie. Son but :

Permettre aux jeunes de donner leur avis et d'influencer les projets de la collectivité..

Accompagner les jeunes dans la définition de projets et dans leur mise en œuvre.

Développer des rencontres intergénérationnelles.

Qui peut poser sa candidature ?

Tous les jeunes de Saint-Martin du Tertre de 9 ans et plus.

de 9 à 11 ans dans le « Collège Enfants »

Collégiens & Lycéens dans le « Collège Adolescents ».

S'il y a trop de candidatures (18 enfants maximum) un vote aura lieu le 18 février 2023 à la Mairie de 14 h à 17 h.

Le candidat devra présenter son programme en préparant une affiche format A4 ou A3 pour exposer les projets qu'il trouve utile de réaliser pour les jeunes Martinots.

L'ensemble des affiches sera ensuite apposé sur les panneaux électoraux de la Commune.

Comment candidater ?

Dossier de candidature à retirer à la mairie ou à télécharger sur le site internet de la commune.

<https://www.stmartindutertrebonne.fr/>

Dossier à retourner à la Mairie avant le 3 février 2023.

Actions menées par le CMJ en 2021/2022 :
 Grand Jeu de Pâques
 HALLOWEEN sur le thème HARRY POTTER & LA FAMILLE ADDAMS
 Marche de Dépollution
 Aide et support dans les manifestations du village.

IL NOUS A QUITTÉS



Nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès de monsieur Alain GRÉMY, bien connu de nombreux Martinots.

Né en 1937, il entre à la Commune en 1980 comme agent technique, après avoir travaillé dans l'agriculture puis comme chauffeur de poids lourd, il y restera jusqu'à sa retraite.

Appelé pendant la Guerre d'Algérie, Il y avait été blessé au dos et aux jambes.

Féru de chasse et de pêche, il aimait également couper du bois, faire du jardinage, élever des poules, il était très proche de la nature.

Mais il aimait surtout danser avec Monique, sa femme, avec qui il a eu un fils, 2 petits-enfants et des arrière-petits-enfants.

Toutes nos condoléances à sa famille.

COLLECTE DES DÉCHETS

Il n'y a pas encore de calendrier pour 2023 car les collectes risquent d'être modifiées en avril.

D'ici là, collectes sur les mêmes bases que 2022

Ordures ménagères le lundi à partir de 14 h

Collecte sélective le mardi semaines impaires à partir de 14 h

31/01 - 14/02 - 28/02 - 14/03 - 28/03

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

18/09/22 JOSSE Mayron

25/09/22 GENTY Rosaly

24/11/22 LEGENT Lucie

25/11/22 BENAMROUCHE Layan

14/01/23 SURENA Mathis

DÉCÈS :

12/09/22 BOUDIGNON Monique Div. GIGNOUX

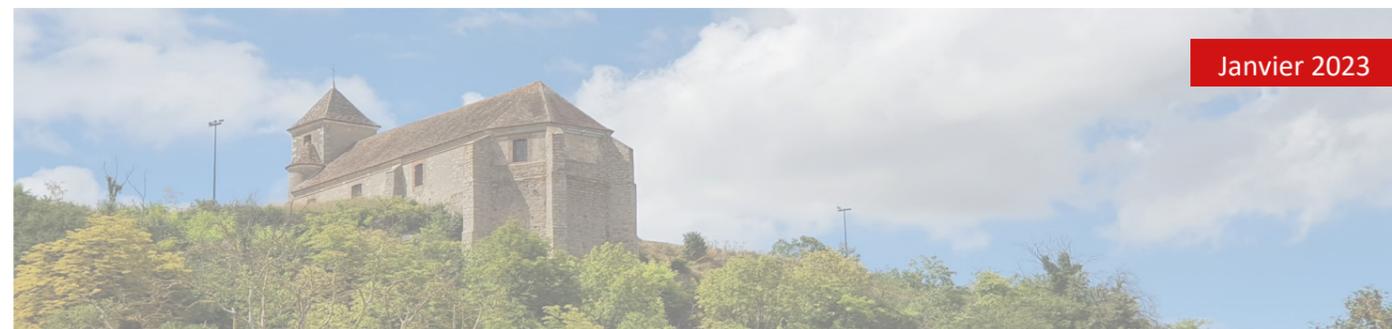
5/10/22 LODS née CHANUT Andrée

13/12/22 HÉBERT Gérard

15/12/22 VION Lucien

14/01/23 SERUGUE Bernard

15/01/23 GRÉMY Alain



S A I N T M A R T I N F O S

Madame, Monsieur,

Je souhaite tout d'abord transmettre aux habitants qui n'ont pas pu être présents lors de la cérémonie des vœux du 14 janvier dernier, tous mes souhaits d'une année 2023 de bonne santé et de bonheur.

Cette nouvelle année débute avec de nombreuses incertitudes. Incertitudes liées à la conjoncture économique qui pèse lourdement sur le budget de tous, mais particulièrement sur celui des communes.

Nous avons cependant la volonté de poursuivre notre effort d'investissements.

Investissements destinés à améliorer la vie quotidienne de nos concitoyens : aménagement de la Route de Nailly, de la Rue des Caves, travaux de voirie pour laquelle, malgré un gros effort budgétaire ces deux dernières années, il reste beaucoup à faire...

Investissements pour l'avenir, avec la rénovation complète de notre salle polyvalente qui va débiter ce printemps, la création d'un premier bassin d'orage pour prévenir les risques d'inondations Route des Glaciers...

Et tout cela, avec la nécessité de faire face à des envolées de coûts des matériaux, travaux, services et surtout d'énergie (les dépenses d'énergies prévues au budget devraient passer de 60 000 € en 2022 à 140 000 € en 2023).

Il nous faut donc, impérativement, trouver à la fois des sources d'économies et des recettes nouvelles. Là aussi, nous avons la volonté que cela ne se traduise ni par une diminution des services à la population, ni par l'augmentation des taux de la commune sur les impôts locaux.

L'élaboration du budget 2023, sur lequel nous travaillons activement, risque donc d'être délicate.

Il existe cependant des signes d'optimisme : la vie sociale reprend avec nos associations qui jouent un rôle primordial dans ce domaine. Les manifestations festives de notre commune devraient être reconduites cette année. Le projet d'espace commercial, vital pour la pérennité de notre pharmacie, actuellement bloqué par un recours, débutera, nous l'espérons, rapidement.

Malgré un risque toujours présent de rebond de la pandémie, la vie reprend.

Réjouissons-nous-en, même si la prudence doit rester de mise.



Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite donc une année belle et heureuse, empreinte de solidarité et d'humanité.

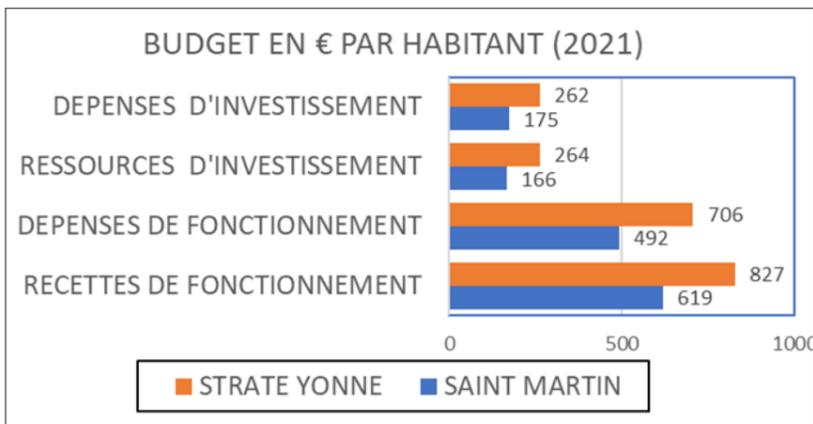
Daniel CORDILLOT
 Maire de Saint-Martin du Tertre

MEILLEURS VŒUX À TOUS !

RÉUNION PUBLIQUE & INFORMATIONS DIVERSES

Le 2 décembre dernier s'est tenue une réunion publique de compte-rendu de mi-mandat municipal, en présence de 70 Martinots. Cette réunion en 2 temps de même durée (présentation du bilan et des projets puis questions réponses avec le public) a permis un vaste tour d'horizon des réalisations en cours et à venir, une présentation de l'état financier de notre commune et a permis un long dialogue avec les participants.

Les chiffres montrent que les ressources de notre commune sont largement inférieures à la moyenne des communes identiques du département. La gestion financière est cependant saine avec une augmentation régulière des réserves de trésorerie et le comblement du déficit cumulé d'investissement trouvé en 2020.



DÉBUT DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Arrêt des locations de mi-mars jusqu'à fin juin environ (en fonction de l'avancement des travaux). Une recherche de solutions alternatives est déjà engagée pour assurer la continuité des activités.



Plantation de quatre arbres à la Maison de l'Enfance dont deux fruitiers (un pommier et un cerisier), qui feront la joie des enfants. La clôture de l'École Maternelle a été refaite.

INSTALLATION DE TROIS PSYCHOLOGUES SUR LA COMMUNE

Mélanie DÉBONNAIRE 06 08 07 64 68
Céline TRAVER 06 82 21 18 64
Nathalie WALIS 07 83 97 73 69

Sur RDV 15, Rue des Bons Amis

La Commune propose à la location 2 LOCAUX PROFESSIONNELS

en centre-bourg, qui conviendraient à des activités Médicales ou Paramédicales.

65 m², 2 pièces, toilettes PMR
LOYER 620 €, LIBRE DE SUITE

& Une pièce 25 m², Salle d'attente et WC communs avec le Cabinet des Infirmières
LOYER 440 €, LIBRE AU 1er AVRIL



Campagne de rebouchage des trous en cours dans les rues du village.



Réparation des battants des cloches de l'église.

LIEUX OÙ SE TROUVENT LES DÉFIBRILLATEURS SUR LA COMMUNE

- SALLE POLYVALENTE Grande Rue (géré par la Commune)
- 8, Place Émile Loubet Cabinet Dentaire du Dr Philippe WAGNER

LES ÉVÈNEMENTS

REPAS DES AÎNÉS

10 DÉCEMBRE

Nos anciens sont venus nombreux pour partager un moment de convivialité lors du traditionnel repas de fin d'année. D'autres ont choisi de recevoir un colis de produits d'épicerie fine ou encore un bon d'achat.



REPAS DE NOËL À LA MAISON DE L'ENFANCE

15 DÉCEMBRE



CHANTS DE NOËL À LA SALLE POLYVALENTE

16 DÉCEMBRE



La chanteuse Minerva et le «Père Noël» ont animé cette première édition pour le plus grand bonheur des enfants ! A refaire !



Commémoration du 11 Novembre



CÉRÉMONIE DES VŒUX

14 JANVIER



Elle s'est tenue à la Salle Polyvalente en compagnie d'une centaine de Martinots, qui se sont retrouvés autour du verre de l'amitié.

A cette occasion, la médaille de bronze de l'Engagement Associatif a été remise à Madame Joëlle LEBOEUF, Présidente de l'association « Bibliothèque Colette ».

HALLOWEEN

30 OCTOBRE



Un public nombreux pour cette deuxième édition sur le thème de la FAMILLE ADDAMS. La décoration concoctée par le Conseil Municipal des Jeunes était particulièrement réussie !

CHANTS DE NOËL À L'ÉCOLE JULES FERRY

15 DÉCEMBRE

